AÏN-SÉFRA

Cinq couples défavorisés convolent en justes noces

L'accomplissement de la moitié du devoir religieux a été l'objet d'un mariage collectif, organisé par des associations de bienfaisance de la région de Aïn-Sefra au profit de 5 jeunes couples, issus de familles défavorisées et qui ne pouvaient payer les frais de la dot.

L'heureux évènement a eu lieu en début de cette semaine dans une cérémonie nuptiale qui s'est déroulée dans la liesse, avec un cortège de voitures dans la ville, en compagnie des troupes folkloriques locales. Les nouveaux couples qui ont convolé en justes noces étaient vêtus, comme veut la tradition, de costumes traditionnels. Notons que plusieurs moutons avaient été égorgés et des vastes plats de couscous et du thé agrémenté à la menthe étaient servis en abondance, à l'occasion d'un dîner offert en la circonstance, à des centaines de convives, auquel ont pris part les bienfaiteurs, les notables de la ville, les élus locaux et les autorités locales.

C'est d'ailleurs grâce aux âmes charitables qui ont contribué à ce geste humanitaire, que cette action sociale et solidaire a été réussie, nous dit-on.

Espérons une vie prospère et félicitations aux nouveaux couples, qu'ils s'unissent pour le meilleur et pour le pire.

B. Henine

Photo : DR

TRAFIC DE DROGUE

454 kg de kif saisis et 1 arrestation à Sidi-Bel-Abbès

Dans la journée de lundi dernier, les éléments de la gendarmerie de Sidi-Bel-Abbès ont, à un point de contrôle du barrage érigé sur l'autoroute Est-Ouest, non loin de l'échangeur de Sidi-Ali Boussidi, intercepté une Hyundai, avec 454 kg de kif traité sous forme de plaquettes.

Le conducteur du véhicule a été arrêté et la quantité de kif et la voiture ont été saisies.

A. M.

BLIDA

Arrestation de deux gardiens de parking pour avoir cassé des voitures à Boufarik

Les éléments de la Sûreté de daïra de Boufarik, à 15 kilomètres au nord de Blida, ont arrêté deux gardiens de parking activant illégalement en face du tribunal de cette ville, et ce, suite au vol d'une somme de 40 millions de centimes qui se trouvait à l'intérieur d'une voiture qui y était garée.

De retour du tribunal, la victime a remarqué que les rétroviseurs de sa voiture n'ont pas repris leurs places après avoir enclenché sa télécommande pour l'ouverture des portes. Et c'est là, qu'elle comprit que sa voiture avait été ouverte et fouillée. Elle rechercha dès lors son argent, il n'y était plus.

Après la plainte, les enquêteurs suspectèrent les deux gardiens et procèderont à la perquisition de leurs maisons respectives. Les policiers découvriront chez l'un des gardiens des télécommandes de très grande technologie capables d'ouvrir n'importe quelle porte de voiture. D'autres victimes se sont manifestées et se sont plaintes de la casse de leurs voitures avec le même procédé. En effet, les deux faux gardiens attendaient que les usagers s'éloignent du parking pour fouiller discrètement leurs véhicules, après avoir ouvert les portes de manière machiavélique et sans laisser de traces de casse.

Présentés devant le juge, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Mais qui dit que ces deux derniers n'ont pas fait des émules qui continueront à faire d'autres victimes ?

M. B.

MOSTAGANEM

Un chien enragé sème la panique sur une plage

lundi dernier, un chien enragé a attaqué plusieurs estivants à la Stidia-Plage, avant d'être finalement écrasé par un automobiliste.

Les faits nous viennent tout droit des estivants qui affirment que la bête qui affichait des signes symptômes caractéristiques de la rage s'est attaqué à des personnes au hasard. L'animal a tenté de les mordre et de sauter sur leurs corps, provoquant une immense panique générale à la plage.

Plusieurs personnes ont tenté de calmer la bête à l'aide de bâtons et matraques. Mais rien n'y fait, et c'est un automobiliste qui a réussi à écraser l'animal avec sa voiture lorsque le chien a traversé la route.

Victimes de morsures, 4 personnes ont dû être évacuées aux UMC pour les soins nécessaires et leurs jours ne sont pas en danger. Rappelons qu'il y a tout juste un mois, un chien s'est attaqué à une jeune athlète de l'équipe nationale en haltérophilie au sein de l'Opow de Mostaganem, lieu, de regroupement de la sélection qui se préparait au Championnat africain à Tananarivo et qui a dû être malheureusement hospitalisée pendant 2 semaines pour cause de morsures de chien et fractures.

A. B.

Une femme chute mortellement dans un puits

La nouvelle de la chute dans un puits d'une femme âgée de 52 ans, mère de 6 enfants, survenue dans la soirée de lundi dernier, a mis en émoi la localité du douar Ouled-Chafaâ relevant de la daïra de Bouguirat.

La victime a été retirée par les éléments de la Protection civile d'un puits d'une profondeur de 25 mètres, où elle est tombée malencontreusement. Ainsi, selon nos sources, bien qu'aucune thèse ne soit avancée sur les causes de ce drame, la découverte du corps inanimé n'a été possible que grâce à sa famille qui a remarqué son absence.

Le corps sans vie de la malheureuse victime a été transporté vers la morgue de l'hôpital de Bouguirat, alors qu'une enquête a été immédiatement ouverte par le parquet de la daïra de Aïn-Tedelès.

A. B.

AÏN BENIAN (ALGER)

Un meurtrier sous les verrous

Les gendarmes de la brigade de Belle-Vue, dans la circonscription de Cheraga (Alger), ont mis fin à la cavale de M. F., âgé de 32 ans, qui a commis un meurtre ce 3 août.

Selon le rapport des gendarmes, à la date indiquée, le corps de la victime âgée de 37 ans a été découvert sans vie dans son domicile sis à Aïn-Benian. Elle portait des traces de coups violents à la tête.

A l'issue de leurs investigations, les enquêteurs ont mis la main sur l'assassin qui est passé aux aveux. L'argent est le mobile de cet assassinat.

Devant le refus de la victime de lui prêter de l'argent, son agresseur lui a asséné des coups de marteau à la tête. Après cette agression meurtrière, M. F. détroussa sa victime de 10 000 dinars.

Le mis en cause a été présenté devant le procureur de Cheraga qui l'a inculpé d'homicide volontaire avec préméditation et l'a placé en détention provisoire.

Abachi L.